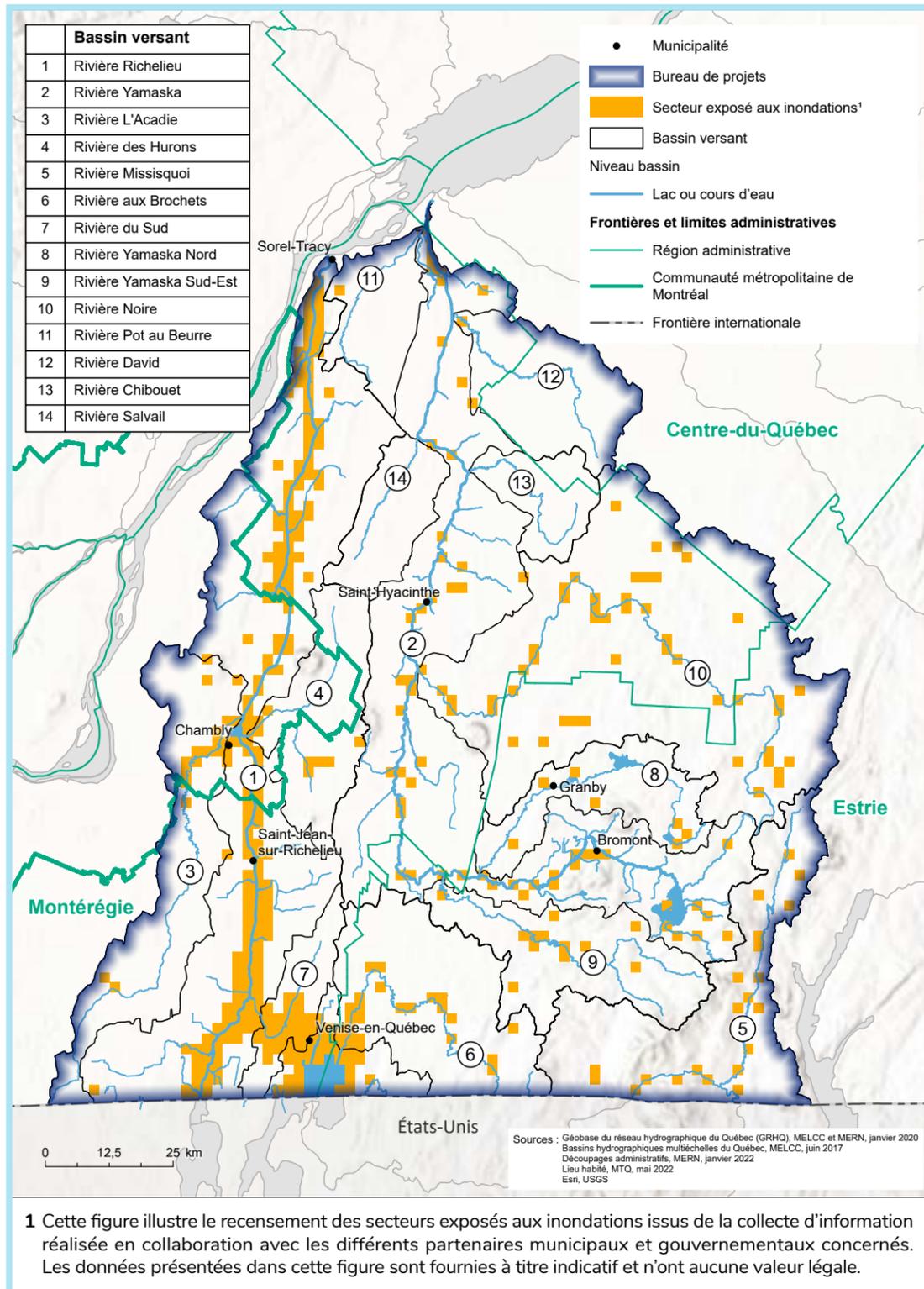
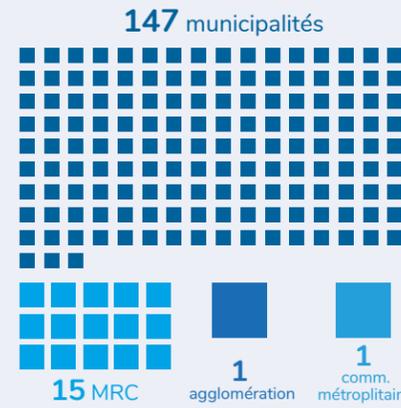


Territoire du bureau de projets RIVIÈRES RICHELIEU ET YAMASKA



LE TERRITOIRE EN QUELQUES STATISTIQUES

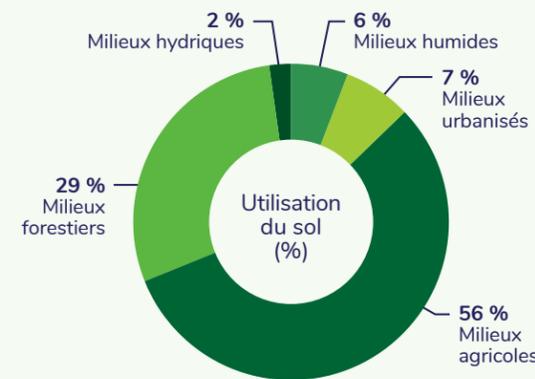


Plus de **756 200** habitants
8 709 km² **89,6** habitants / km²

Le territoire d'intervention du bureau de projets des rivières Richelieu et Yamaska comprend une partie des régions administratives du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie. Il s'étend sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la frontière américaine.

Le bureau de projets est limitrophe aux bureaux de projets Bassin Saint-Laurent Ouest (archipel de Montréal), Bassin Saint-Laurent Centre (lac Saint-Pierre) et Rivière Saint-François.

UTILISATION DU SOL



Le territoire est majoritairement en milieu agricole (56 %) et en milieu forestier (29 %).

Les milieux urbanisés représentent 7 % du territoire et se trouvent le long des rivières Richelieu et Yamaska.

HYDROGRAPHIE

RIVIÈRE RICHELIEU
244 km de long
Bassin versant de **24 455** km²

Le bassin versant de la rivière Richelieu se trouve à la fois au Québec (16 %) et aux États-Unis (84 %). Ses principaux affluents sont les rivières L'Acadie, Huron, du Sud, en plus des rivières aux Brochets et Missisquoi, qui se déversent dans le lac Champlain, source principale de la rivière Richelieu.

RIVIÈRE YAMASKA
178 km de long
Bassin versant de **4 796** km²

La rivière Yamaska prend sa source dans le lac Brome, et ses principaux affluents sont les rivières Noire, Pot au Beurre, Yamaska Nord et la Yamaska Sud-Est.

Les rivières Richelieu et Yamaska se déversent dans le fleuve Saint-Laurent en amont du lac Saint-Pierre.

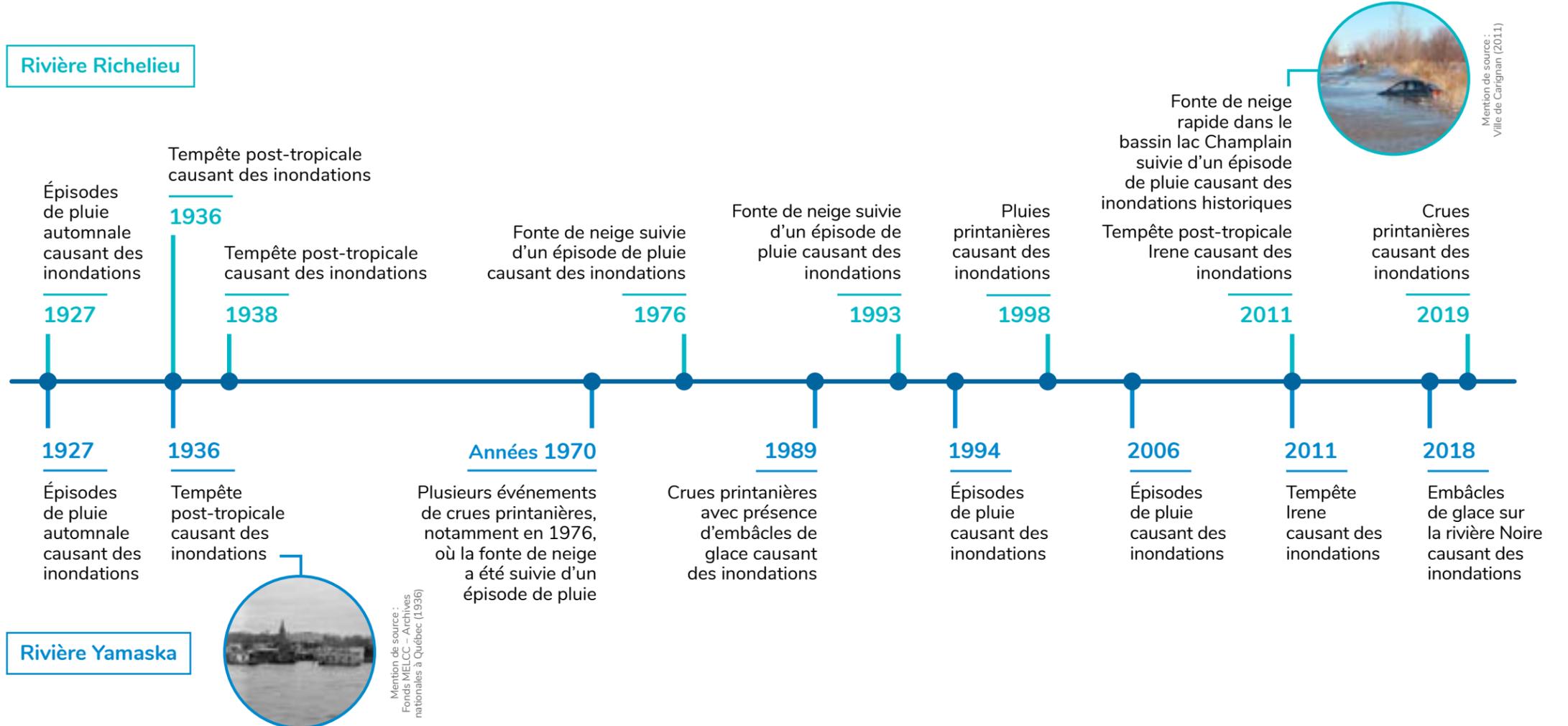
LES INONDATIONS EN BREF

Les événements marquants qui figurent sur cette ligne du temps ont été compilés à partir des informations partagées par les partenaires ministériels, municipaux, scientifiques et du milieu.

Les inondations dans le bassin versant des rivières Richelieu et Yamaska sont causées par les crues printanières, les épisodes de pluie, ainsi que les embâcles de glace.

Les impacts de l'inondation de 2011 sur la rivière Richelieu ont mené à la création du Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu par la Commission mixte internationale (CMI) en 2016. L'objectif est d'entreprendre une étude des causes, des impacts, des risques et des solutions potentielles pour atténuer les conséquences des inondations dans le bassin. Leur rapport final a été déposé en 2022.

Plusieurs inondations printanières successives ont été relevées sur la rivière Yamaska dans les années 1970, la plus marquante de cette époque étant celle de 1976. Dans les dernières décennies, la Yamaska est davantage touchée par des périodes d'étiage sévères, qui peuvent notamment accentuer les inondations causées par les épisodes de pluie.



COMPRENDRE LES INONDATIONS

Cartographie des zones inondables

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) bénéficie d'une convention d'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour réaliser une mise à jour de la cartographie sur son territoire (rivière Richelieu).

Projet INFO-Crue

Les bassins versants des rivières Richelieu et Yamaska sont couverts par le projet INFO-Crue du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), à l'exception de la portion couverte par les travaux de cartographie de la CMM.

COHABITER AVEC L'EAU

Diverses actions ont été réalisées ou sont en cours de réalisation sur le territoire du bureau de projets des rivières Richelieu et Yamaska afin d'assurer aux collectivités la sécurité et la pérennité de leurs milieux de vie, notamment :

Commission mixte internationale – Rivière Richelieu

Le Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu, par l'entremise de la CMI, a remis en 2022 aux gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis plusieurs recommandations visant l'atténuation des risques associés aux inondations dans le bassin versant. Le bureau de projet travaille de façon complémentaire afin d'atteindre l'objectif commun de la protection des personnes et des biens.

Gestion des risques liés aux inondations – Rivière Yamaska

Le Cadre pour la prévention de sinistres du ministère de la Sécurité publique a permis à la Municipalité de Brigham de bénéficier d'un soutien financier et technique pour réaliser une analyse de risques liés aux inondations ainsi que pour identifier et mettre en œuvre des actions pour atténuer ces risques. À ce titre, en 2020, cinq résidences principales dans un méandre de la rivière Yamaska ont été rachetées par la municipalité sur une base volontaire de la part des citoyens, puis démolies. En complément, un repère de crues et un panneau explicatif ont été installés dans ce secteur.